

Conseil de quartier Meudon sur Seine Séance plénière – mercredi 7 octobre 2020

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Bahija ATITA, Maire adjointe, Vice-présidente du Conseil de quartier, Fabian FOUILLET, Conseiller municipal, Vice-président suppléant du Conseil de quartier

Participants : Valérie BAQUE-JOSSE, Emilie CARITG, Claire CODET, Michel DAVY, Emilie GIRERD, Abdelmoumene HADJI, Nicolas HANNETEL, Elsa HERVY BAILLY, Didier LAPOSTRE, Caroline LECOMTE, Isabelle PEDROLINI, Florence SILLIERE

Absents excusés : Valérie GERARD-HIRNE, Annick LALIZET, Eric LAUMET, Régis LEMARQUAND, Sandrine PELLE, Rudy PLISSONNEAU, Patrick ROZOY, Jean TRASSARD

Absents : Sofia MAHI, Sabrina MARIE, Guetty MARTIN, Christian MITJAVILE, Sandrine PELLE

Intervenants : Benoit MIGEOT DE BARAN, chef du service maîtrise d'œuvre au département des Hauts de Seine, Alain BASTIAN, Directeur de l'environnement urbain de la ville de Meudon, Nicolas DEVERRE, Directeur territorial GPSO, Isabelle BÉREND, Directrice de la communication.

En introduction, Denis Larghero se réjouit de la reprise des séances des Conseils de quartier après une suspension durant la période des élections municipales, puis en raison du premier confinement.

COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER

Suite au renouvellement du Conseil municipal, Fabian Fouillet, conseiller municipal, est nommé Vice président suppléant du Conseil de quartier, en remplacement d'Olivier Decobert. Bahija Atita reste Vice-présidente du Conseil de quartier.

Comme le précise le règlement des Conseils de quartier, les membres démissionnaires sont remplacés par les candidats de la liste de réserve du collège des habitants :

- Nicolas HANNETEL remplace Denis VENTRE, qui déménage;
- Émilie CARITG remplace Victor HENRY, qui déménage;
- Claire CODET remplace Sofia RACHEDY, qui démissionne;
- Elsa HERVY BAILLY succède à Edouard SCOTT DE MARTINVILLE, qui déménage.

Le Conseil de quartier se prononce aussi en faveur de l'intégration de nouveaux membres au sein du collège des acteurs locaux. Parmi les six sièges vacants, quatre n'étaient pas pourvus depuis 2018 tandis que Fabian Fouillet quitte le collège des acteurs locaux en raison de son élection au Conseil municipal et François Leroy est considéré démissionnaire suite à ses absences injustifiées.

Les conseillers ont dès lors la possibilité de proposer des noms d'acteurs locaux du quartier qui seront contactés par les services municipaux.

AMÉNAGEMENTS VOIRIE

Avant que Benoit Migeot De Baran ne présente les aménagements prévus pour le carrefour de Vaugirard, Denis Larghero procède à un rappel du dossier, notamment pour les nouveaux conseillers. La propriétaire refusant de vendre la parcelle à l'angle de Vaugirard/Verdun, l'aménagement du carrefour a longtemps été reporté.

Cette vente étant désormais décidée, l'Assemblée générale de la copropriété doit valider la vente afin que les travaux puissent commencer. Suite à la présentation du plan d'aménagement par Benoit Migeot De Baran, les conseillers se sont exprimés quant à ce carrefour.

Les conseillers ont ainsi formulé plusieurs demandes. En premier lieu, il a été demandé que le transformateur électrique à l'angle Route des Gardes / Avenue de Verdun soit déplacé puisqu'il occupe trop d'espace sur le trottoir. Ensuite, le panneau publicitaire doit être déplacé puisqu'il bloque la visibilité. Enfin, les conseillers ont demandé à ce que les trottoirs soient élargis, étant donné qu'ils ne seraient pas à largeur réglementaires sur certaines portions. Benoit Migeot De Baran a pris note de ces remarques et les étudiera avec son équipe.

MOBILITÉS DOUCES

Après la présentation du plan vélo en vidéo, Nicolas Deverre explique que le passage d'une grande partie de la ville en « zone 30 » a permis le déploiement massif des pistes cyclables sur le territoire.

Il explique ensuite le concept de « chaucidou », aménagé d'ici la fin de l'année route Royale, de la route du colonel Moraine à la maison forestière. Sans changer la géométrie de la voie, deux bandes cyclables d'1,5 mètre chacune sont aménagées de part et d'autre. Les voitures se partagent alors la voie centrale de 3,5 mètres, ce qui oblige les voitures à ralentir lorsqu'elles se croisent. Nicolas Deverre a ensuite précisé les autres mesures du plan vélo (sas vélo, panonceaux, coussins berlinois...).

Suite à cela, les conseillers ont débattu sur la cohabitation des modes de circulation. Si la majorité des conseillers se réjouit du développement des pistes cyclables, ils pointent aussi du doigt le manque de civisme vis-à-vis du partage de l'espace public. Le Maire précise que les aménagements sont récents ce qui implique de laisser du temps aux différents usagers pour apprendre à partager l'espace public. Les conditions actuelles (report sur le vélo dû à la pandémie, travaux) font qu'il est difficile de tirer un premier bilan au vu de la situation exceptionnelle. GPSO a de plus lancé une campagne de communication pour promouvoir le partage de l'espace public.

Alain Bastian présente ensuite les différents aménagements pour cyclistes dans le quartier. Un vélobox pouvant contenir cinq vélos et une station de gonflage des pneus ont été aménagés à la sortie de la station du T2. Le système de vélobox est actuellement en phase d'expérimentation. Si les retours sont positifs, ce système sera développé dans l'ensemble de la ville.

Le projet de parking vélos sous l'Avant Seine a été présenté. Actuellement à l'étude, ce projet a été présenté aux conseillers afin de recueillir leur ressenti sur l'utilité de l'aménagement. Cet aménagement consiste en la création de 45 places de stationnement vélos grâce à des supports verticaux qui permettront d'accueillir tout type de vélos. En outre, le local serait équipé d'un contrôleur d'accès par Bluetooth, d'une station de gonflage et d'un kit d'outillage.

Satisfaits par ces aménagements en faveur des cyclistes, certains conseillers s'interrogent toutefois sur la pertinence de la localisation de ces équipements. Nicolas Deverre et Alain Bastian expliquent alors que ces emplacements sont favorables aux « vélo-taffeurs » qui peuvent ensuite prendre le T2.

L'ACTUALITÉ DU QUARTIER

MEUDON CAMPUS

Primonial REIM a récemment acquis quatre des six immeubles composant Meudon Campus. Faisant suite au rachat de Gemalto, Thalès loue désormais ces bâtiments. Denis Larghero se félicite de cette bonne nouvelle démontrant l'attractivité économique de Meudon Campus et son positionnement stratégique.

En outre, une boulangerie artisanale ouvrira ses portes d'ici décembre au 43 route de Vaugirard, juste à côté de Meudon Campus. Le boulanger qui s'installe dispose déjà de deux boulangeries à Issy.

PONT SEIBERT

Les dernières piles du pont ont été détruites cet été. Les travaux de génie civil ont actuellement lieu sur les berges de la RD7 et ce jusqu'en Juin 2021. La mise en service du pont est prévu pour le deuxième semestre 2022.

Le pont sera réservé aux mobilités douces et un bus à haut niveau de services reliera la station Brimboration à la place Marcel-Sembat. L'aménagement d'un city stade est également prévu sous le tablier du pont au printemps 2022.

PÔLE CULTUREL SUR L'ILE SEGUIN

Accueillant déjà la Seine Musicale sur sa pointe aval, la pointe amont de l'île Seguin va être réaménagée. Prendront ainsi place un hôtel équipé d'un bar, restaurant, piscine, Spa et salle de fitness, une fondation d'art dotée de 3 salles d'exposition, des commerces, des bureaux et un cinéma pouvant accueillir plus de 1000 personnes.

Le Maire est ensuite revenu sur l'aménagement de la partie centrale de l'île. Une enquête publique réalisée cet été et dont les résultats ont été publiés début octobre, conforte les projets sur cette partie de l'île. Des bureaux et des commerces seront donc créés.

QUESTIONS DES HABITANTS

Concernant les pistes cyclables rue des Montalets et rue des Sorrières, le gabarit de ces deux voies ne permet pas d'aménager des pistes cyclables. En revanche, elles ont été passées en double sens cyclables grâce au passage à 30km/H.

La rue des Sorrières fait partie des voies à rénover. GPSO va étudier leur inscription au Schéma Directeur des réfections de voirie en 2021 ou 2022.

La rue Anatole France est déjà à 30km/H, mais le marquage n'était pas encore posé lors de la séance. Le marquage est désormais en place.

Concernant la route des Gardes, la zone 30 a été instaurée uniquement dans la partie entre le Boulevard Anatole France et route de Vaugirard. Au niveau de la rue Savignac, la vitesse est toujours limitée à 50km/H. Il appartient au département de réduire la vitesse sur ce tronçon.

La main courante de l'allée des Chartreux sera posée d'ici la fin d'année.

Au sujet de la généralisation du stationnement payant, Denis Larghero précise qu'il est bien conscient du problème de la gratuité du stationnement. En effet, Meudon sert de base arrière aux franciliens qui garent leur voiture et partent en vacances pour la semaine, empêchant ainsi les meudonnais de se garer. Le Maire précise qu'il a déjà instauré le stationnement payant rue du château et qu'un déploiement du dispositif est envisagé pour lutter contre ce problème. Il fait aussi remarquer que beaucoup d'habitants n'utilisent pas leur capacité personnelle de stationnement.

Au sujet de la rue du général Antranik, Nicolas Deverre précise que la fréquence de nettoyage est de 3 fois par semaine et que les poubelles en extrémité de voie sont vidées 6 fois par semaine. Un conseiller explique alors que les habitants de la rue subissent de nombreuses nuisances de manière générale. Le Maire lui répond qu'une discussion aura lieu avec les syndicats de copropriétés afin d'y mettre un terme. Alain Bastian précise que certains aménagements, tel que le vélo'pass, peuvent empêcher les scooters de passer et limiteraient alors une partie des nuisances.

BUDGET PARTICIPATIF

Conformément au règlement, un membre de chaque Conseil de quartier siège dans le jury d'admissibilité des projets du budget participatif. Sont désignés :

- Caroline LECOMPTE (Titulaire)
- Florence SILLIÈRES (Suppléant)

Est ensuite abordée la rénovation du parc des Montalets. Arrivé 6^{ème} lors du dernier budget participatif, ce projet sera réalisé avec l'enveloppe non utilisée par les cinq projets lauréats.

Après une réunion entre la porteuse du projet, Emilie Girerd, et les services municipaux, il a été décidé les aménagements réalisables. Ainsi, l'espace tout petits sera sécurisé et de nouvelles structures de jeu y seront aménagées. Une réflexion a aussi été engagée sur le déplacement de certains bancs et de la table de ping-pong afin de rationaliser l'espace. Enfin, une réfection globale du parc sera engagée

Meudon, le 28 octobre 2020

Conseils de quartier de Meudon sur Seine

Séance plénière n°4 — Mercredi 7 octobre 2020



Ordre du jour

1. Présentation des nouveaux membres du Conseil de quartier

2. Aménagements de voirie et plan vélo

- Carrefour de Vaugirard et avenue de Verdun (présentation par le Département des Hauts-de-Seine)
- Plan vélo : aménagements cyclistes, Vélobox, parking de L'avant Seine
- Pont Siebert
- Vos questions

3. Actualités

- Meudon Campus
- Projet île Seguin pointe amont

4. Point sur le budget participatif et désignation d'un membre pour le jury

Conseil de quartier Meudon sur Seine

Vice Présidence :



Bahija ATITA
Maire adjointe
Vice Présidente



Fabian FOUILLET
Conseiller municipal
Vice Président suppléant

Collège des habitants (liste de réserve) :

- **Nicolas HANNETEL**
succède à Denis VENTRE qui déménage
- **Claire CODET**
succède à Sofia RACHEDY qui démissionne
- **Emilie CARITG**
succède à Victor HENRY qui déménage
- **Elsa HERVY BAILLY**
succède à Edouard SCOTT DE MARTINVILLE qui démissionne

Collège des acteurs locaux : faut-il intégrer de nouveaux membres ?

SIX sièges à pourvoir, PAS DE LISTE DE RÉSERVE :

- **Quatre sièges** non pourvus depuis 2018
- **Fabian FOUILLET**, représentant son Conseil syndical, est élu au conseil municipal
- **François LEROY**, représentant le groupe Facebook "La fierté de Meudon-la-Forêt et de Meudon", est considéré comme démissionnaire (absences consécutives non excusées)

RAPPEL DU REGLEMENT : Les membres de ce collège sont désignés par le Président, le vice-président et les membres du collège des riverains, parmi les candidatures parvenues en Mairie avant la date limite de réception.

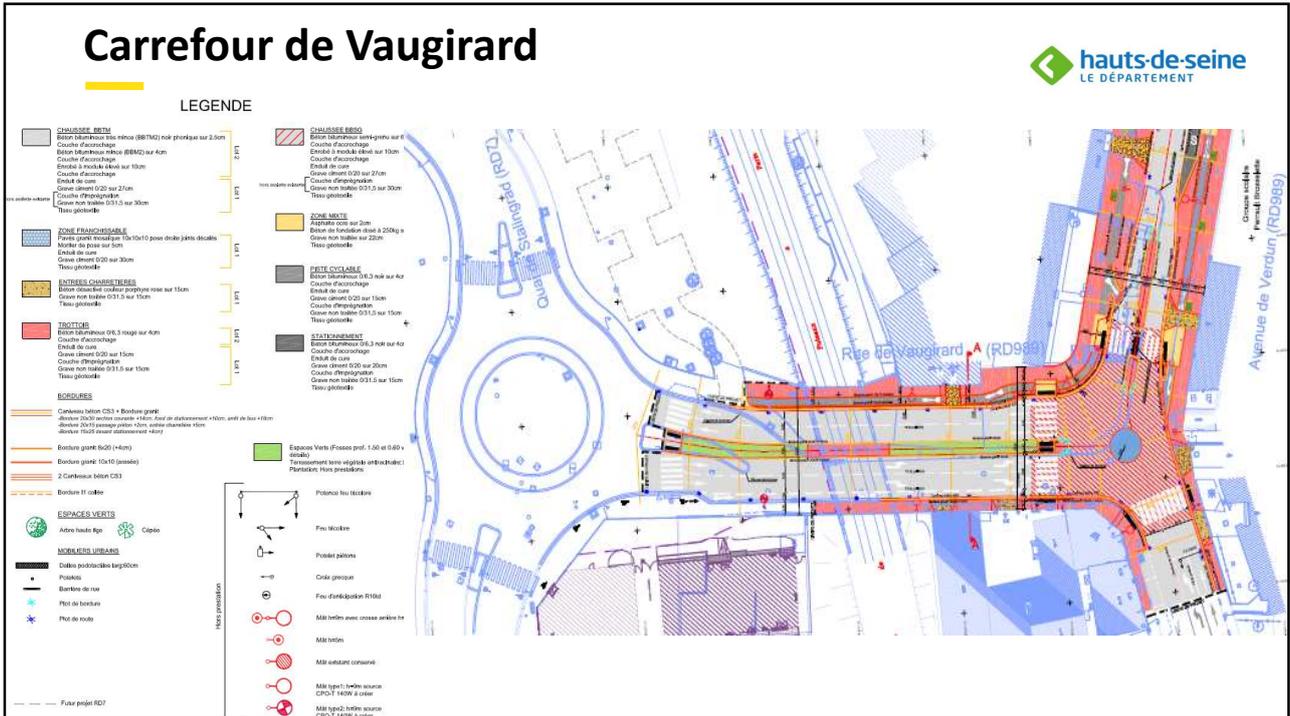
La composition de ce collège doit poursuivre un objectif de représentation équilibrée et tenant compte des spécificités et particularités du quartier.

Peut candidater à un conseil de quartier toute personne représentant une association constituée depuis plus de trois mois ou toute personne ayant une activité d'importance significative, depuis plus de trois mois pour le quartier concerné.

AMÉNAGEMENTS VOIRIE ET PLAN VÉLO

Carrefour de Vaugirard





Aménagements pour cyclistes

1^{er} velobox de Meudon devant la gare du T2

- 5 places
- Station de gonflage ouverte à tous
- Expérimentation du dispositif avant extension dans d'autres points de la Ville



en projet Parking de l'Avant-Seine

- Start'up Meudonnaise
- 45 places vélos sur 5 places voiture
- Stationneurs verticaux
- Station de gonflage et Kit d'outillage
- Contrôle d'accès par la Bluetooth du téléphone (Novaccess)



Vos questions :

Pistes cyclables

- Quid des pistes cyclables rue des Montalets et rue des Sorrières ?

Aménagements de voirie

- Installation de bancs au niveau de l'arrêt du Tim rue des sorrieres pour les personnes âgées qui montent à la gare ou à la pharmacie.
- La réfection des trottoirs rue des sorrieres
- Mise en place d'une "zone 30" Bd Anatole France et/ou de ralentisseurs pour réduire l'impact des nuisances sonores (accélération excessive notamment des motos)
- Pérennisation zone 30 route des gardes (pas vraiment respectée pour le moment) avec l'ajout d'un ralentisseur avant le passage piétons à l'angle de la route des gardes /Savignac
- Mise en place d'un stationnement payant Bd Anatole France, les résidants ne trouvant plus de place à cause de la proximité de la gare T2

Vos questions :

Divers

- Pourquoi n'y a-t-il jamais d'animation au parc des Montalets ?
- La rampe de l'allée des chartreux.
- Le stationnement payant rue des Montalets
- Nuisance sonore importante du camion poubelle recyclable tôt le matin route des gardes et Anatole France
- L'Avant Seine est fermée à partir de 19h. Est-il possible de mettre en place un code pour accéder aux activités démarrant après ?
- Le nettoyage des chaussées et trottoirs assuré par GPSO est très limité à Meudon sur Seine. Par exemple ma rue (Général Antranik) ne fait pas partie du plan de nettoyage.

ACTUALITÉS

Meudon Campus

Meudon Campus en chiffres

- 45 000m² de bureaux
- 6 bâtiments
- 450 mètres de façade sur la Seine

Thalès

- 4 bâtiments sur 6 acquis par Primonial REIM. Location de 21 500m² de bureaux à Thalès dans le cadre de baux de 12 ans (suite au rachat de Gémalto)

Boulangerie

- Décembre 2020



Pont Seibert



- **Jusqu'en juin 2021** : Travaux de génie civil sur les berges de la RD7 et côté parvis de Meudon.
- **Janvier - novembre 2021**: Assemblage des tronçons du pont sur l'île Seguin
- **2^{ème} semestre 2022** : Mise en service du pont et bus vers Marcel-Sembat
- **Avril/Mai 2022**: **aménagement d'un city stade** sous le tablier du pont

Zone de travaux



Emplacement du nouveau Pont Seibert

Pont Seibert © Ingerop - projet



Projet de pôle culturel sur l'île Seguin



Aménagements de la pointe amont :

- Hôtel : 13 000 m²
- Bureaux : 20 000 m²
- Commerces : 15 000 m²
- Fondation d'art : 5000 m²
- Cinéma de 7 salles

Actualités en bref



- **Construction de logements** en cours au 15/17 route de Vaugirard comportant un commerce et une crèche parentale pour la commune.



- **Potager meudonnais** : réattribution de 2 parcelles sur les 7 face à la station du T2
- **Sécurité** : Intervention de la police le 22.09 au Square Marcel Dupré (frontière Meudon sur Seine/ Val Fleury) pour lutter contre le trafic de drogues.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif

- **Jusqu'au 18 octobre** : appel à projets
- **19 octobre au 15 janvier** : la Ville étudie la faisabilité des propositions
- **Mi-janvier** : le jury d'admissibilité décide des projets à soumettre au vote
 - ➔ **Désignation d'un conseiller de quartier pour le jury d'admissibilité**
- **23 janvier, au Centre d'art et culture** : Forum de présentation des projets retenus
- **25 janvier au 28 février** : les habitants votent pour leurs 3 projets préférés
- **2021** : la Ville réalise les projets dans l'ordre du classement, dans la limite de 50 000 € par projet, jusqu'à épuisement du budget de 250 000 € alloué aux projets participatifs

Budget participatif : où en sont les projets ?

Aire de street workout : janvier 2020



La refile, ressourcerie textile : sept. 2020



LES LAURÉATS

DU BUDGET PARTICIPATIF

2019

2020

100 %

Un jardin partagé

Mai 2019. Le jardin, en contre-bas de l'Observatoire est géré par l'association Les buttes solidaires.

100 %

Des itinéraires cyclables à Val-Fleury

Juin 2019. Itinéraire validé par le Conseil de quartier et réalisé par Grand Paris Seine Ouest.

100 %

Des aires de fitness en plein air

Juin 2019 à Meudon-la-Forêt et janvier 2020 sur les berges de Seine.

100 %

Une épicerie participative

Février 2020 Ouverture de l'Épi de Meudon, 40 rue des Marais.

50 %

Une liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt

En 2021, après les travaux du RER C sur le stade de Trivaux.

100 %

Un café des enfants

Septembre 2020. Ouverture du K-lées des kids, 19 rue des Acacias.

75 %

Ressourcerie

Septembre 2020. Ouverture de la Refile, ressourcerie textile, 6 rue de Paris.

50 %

Un Repair café

Ouverture prévue courant novembre.

25 %

Boîtes à livres

À l'étude.

25 %

Végétalisation contre le réchauffement climatique

Plusieurs projets d'envergure sont à l'étude ou en cours de réalisation : place Rabelais, cours d'écoles...

Rénovation du parc des Montalets

Projet arrivé 6^{ème} de l'édition 2020 du Budget participatif. Réalisé avec l'enveloppe non utilisée par les projets lauréats.

- Aménagements de nouvelles structures dans l'aire de jeux des tout-petits
- Sécurisation de l'espace tout-petits. Pose des rampes multi-hauteurs courant octobre.
- Réaménagement des bancs dans le parc
- Déplacement de la table de ping-pong
- **Réfection globale du parc** : pavés descellés, ravines, entretien de l'ancien kiosque.

